



1. Qu'est-ce que c'est ? Une section anglais-allemand, qui te permet de commencer l'allemand dès la 6ème.

2. Pour qui ? Pour tout élève qui le souhaite !

3. Quand ?

A partir de la 6ème.

4. Combien de temps ?

Jusqu'en 3ème, comme pour tous les choix de langue (voir « Les langues au collège »).

5. Combien de fois par semaine ?

3 cours d'allemand par semaine.

6. Pourquoi choisir la section bilingue ?



- Pour apprendre l'allemand dans de meilleures conditions : 4 années = plus de temps, plus de pratique, plus de révisions, et en fin de 3ème une meilleure connaissance de l'allemand.

- Pour ton avenir, pour connaître une langue recherchée sur le marché du travail : en France de nombreux employeurs manquent de personnel parlant allemand dans des secteurs comme le tourisme, l'hôtellerie, la recherche, l'industrie, le commerce...

7. Qu'est-ce qu'on va faire ?



- Apprendre avec un support vidéo : à travers une série de 10 épisodes, suivre 6 adolescents allemands dans leur quotidien, et nous entraîner à écouter et parler allemand.

- Echanger avec un correspondant (à partir de la 2ème année) sur des thèmes comme la famille, l'école, les loisirs, Noël...

- Partir en Allemagne : quand tu seras en 4ème ou 3ème, nous partirons à la rencontre de l'Allemagne et des Allemands !

8. Quand s'inscrire ?

Au moment de ton inscription au collège.

9. J'hésite... Que faire ?

- Tu es intéressé(e) mais as quelques difficultés ou crains d'être un peu débordé(e) ? Pas de panique ! Laisse passer l'année de 6ème pour t'habituer au collège. Tu pourras t'inscrire en fin de 6ème et débiter l'allemand en 5ème (voir « Les langues au collège »)

- Tu es intéressé(e) et te sens prêt(e) à découvrir une nouvelle langue dès l'année prochaine : « Willkommen ! » (= « Bienvenue ! »)

Les langues au collège



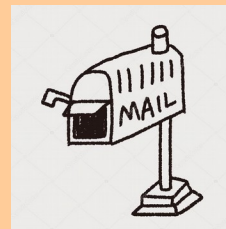
1 L'anglais est obligatoire, de la 6ème à la 3ème. On l'appelle LV1.

En fin de 6ème, si tu n'es pas en section bilingue, il te faut choisir une 2ème langue: espagnol ou allemand. Ce sera ta LV2.

2 Enfin le latin est un enseignement facultatif, que tu peux ajouter à ta LV2, de la 5ème à la 3ème.

3 Remarque: une fois que tu t'engages dans un apprentissage (section bilingue, choix de ta LV2 ou du latin), tu le poursuis jusqu'en 3ème (tu ne peux pas changer de LV2, ou arrêter le latin).

Si tes parents ou toi avez des questions :



anne-lise.strasser@ac-nantes.fr